

### **Conseil d'établissement des centres Saint-Louis et Conrad-Barbeau**

Procès-verbal de la 1<sup>re</sup> réunion du conseil d'établissement des centres Saint-Louis et Conrad-Barbeau tenue le mardi 2 octobre 2012 à 16 h 30, au local 237 du centre Saint-Louis.

Présences : M. Louis Asselin, représentant de l'entreprise Formation Dimensions  
M. David Boivin, directeur général du restaurant Le Piolet.  
M<sup>me</sup> Carole Delisle, représentante du personnel de soutien  
M<sup>me</sup> Carol-Anne Gamache, représentante des élèves  
M. Pascal Guillemette, représentant des élèves  
M. Guy Leclerc, administrateur de la Coopérative des consommateurs de Lorette  
M<sup>me</sup> Marie-Josée Malaison, représentante du Carrefour jeunesse-emploi Chauveau  
M. Jules Painchaud, représentant du personnel enseignant du centre Conrad-Barbeau  
M. François Roy, représentant du personnel professionnel  
M. Rino-Hugues Turcotte, représentant du personnel enseignant

Absence : M. Réal Caron, représentant des enseignants.

Participaient également : Madame Diane Laberge, directrice des centres Saint-Louis et Conrad-Barbeau, ainsi que madame Élisabeth Fortin, directrice adjointe au centre Saint-Louis.

Le président ouvre la séance après avoir constaté qu'il y a quorum.

#### **1. Mot de bienvenue**

Monsieur Leclerc, président, souhaite la bienvenue à tous. Il invite chacun des membres à se présenter puisque nous accueillons de nouveaux participants et participantes. Monsieur David Boivin informe qu'il ne pourra assister aux autres réunions pendant l'année et mentionne l'intérêt de monsieur Lorenzo Alberton, administrateur au Piolet, pour le remplacer cette année.

#### **2. Nomination d'une secrétaire**

Madame Carole Delisle, secrétaire d'école, est suggérée par madame Laberge pour tenir les comptes rendus de réunions. La suggestion est acceptée à l'unanimité.

#### **3. Lecture et adoption de l'ordre du jour**

**CE 12-13/01/01** *Il fut proposé par monsieur François Roy, appuyé de monsieur Louis Asselin, que l'ordre du jour soit accepté tel que présenté avec les ajouts suivants : 8 a) nouveau partenaire Vallée Jeunesse; 8 b) session d'été et travaux au centre Conrad-Barbeau; 8 c) chauffage; 8 d) renouveau pédagogique au centre Conrad-Barbeau. La proposition est adoptée à l'unanimité.*

#### 4. Lecture et adoption du procès-verbal de la séance du 29 mai 2012

CE 12-13/01/02 *Il fut proposé par monsieur Rino-Hugues Turcotte, appuyé de monsieur Louis Asselin, que le procès-verbal de la séance du 29 mai 2012 soit accepté tel que présenté avec la correction suivante : en page 3, point 7 a) reddition de compte, 1<sup>er</sup> paragraphe. Biffer la phrase débutant par « La réalité des ETP cette année... » et la remplacer par « Le financement 2012-2013 est basé sur une réalisation de 594 ETP au centre Saint-Louis et de 212 au centre Conrad-Barbeau. » La proposition est adoptée à l'unanimité.*

#### 5. Suivi du procès-verbal

Les points qui nécessitent un suivi sont inscrits à l'ordre du jour de la rencontre. Concernant le point 5 b) du procès-verbal, monsieur Nicolas Tchernof, directeur adjoint au centre de détention, se joindra à nous et expliquera l'évolution des travaux au centre Conrad-Barbeau.

#### 6. Points de décision

##### a) Élection de la présidence du conseil d'établissement

Deux documents nous sont remis par madame Laberge. Il s'agit d'un extrait du guide pour les partenaires au conseil d'établissement, concernant la procédure d'élection et l'information relative au poste de président, de vice-président ou remplaçant du président, et d'un autre extrait de la Loi sur l'instruction publique, informant de qui est éligible au poste de président, du rôle du directeur et sur la durée du mandat du président. Tous s'accordent pour que le choix de la présidence soit unanime parmi les représentants des organismes et entreprises siégeant au conseil. Son mandat est d'une durée d'un an.

CE 12-13/01/03 Monsieur Louis Asselin propose de réélire monsieur Guy Leclerc à titre de président du conseil d'établissement pour l'année 2012-2013. La proposition est adoptée à l'unanimité.

##### b) Calendrier des prochaines rencontres

Une proposition de dates de rencontres a été déposée. Notre première rencontre prévue pour le 25 septembre fut reportée au 2 octobre 2012. Il est proposé de modifier la date du 27 novembre pour le 20 novembre 2012. Nous acceptons le calendrier proposant les mardis 29 janvier, 9 avril et 28 mai 2013.

##### c) Adoption du rapport annuel 2011-2012 du conseil d'établissement

CE 12-13/01/04 *Il fut proposé par monsieur David Boivin, appuyé de monsieur Louis Asselin, que le rapport annuel du conseil d'établissement 2011-2012 soit accepté tel que présenté, avec une correction en page 4 au point 3 « Pour assurer la bonne marche de l'école : » au 4<sup>e</sup> picot « Affaires étudiantes », enlever la répétition de la fin de phrase : la semaine québécoise des adultes en formation. La proposition est adoptée à l'unanimité.*

##### d) Budget du conseil d'établissement

Une reddition de compte a été faite pour le budget du conseil d'établissement de l'an passé et d'une projection pour cette année. Madame Laberge explique la raison pour laquelle nous retrouvons une différence des sommes allouées cette année par rapport à l'an passé. Jusqu'à maintenant, la commission scolaire de la Capitale établissait une moyenne appliquée uniformément pour l'ensemble de ses établissements fixée à 881 \$. Cette année, tel que prescrit par le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, les montants sont alloués en fonction du nombre exact de

membres formant le conseil d'établissement, soit, pour le Centre Saint-Louis qui compte 12 membres, d'un montant de 855 \$. Un document explicatif du MELS est joint. Notre budget cette année est de 1 155,81 \$ incluant le surplus de l'an passé. La prévision des dépenses est de 882 \$.

CE 12-13/01/05 *Il fut proposé par monsieur François Roy, appuyé de monsieur Rino-Hugues Turcotte, que soit adopté le budget du conseil d'établissement tel que présenté. La proposition est adoptée à l'unanimité.*

## 7. Points d'information

### a) Dénonciation d'intérêt et autorisation de divulguer des renseignements

Un formulaire est distribué à chacun et tous sont invités à signer la dénonciation d'intérêt.

### b) Régie interne du conseil d'établissement

Le document de régie interne proposé, accompagné d'une liste de commentaires et suggestions déjà présentée à la réunion du 3 avril dernier, est remis à chacun. Madame Laberge distribue également un document intitulé « Suggestion de résumé des règles de régie interne ». Elle suggère de reporter nos discussions et suggestions à la prochaine réunion et de se préparer à adopter un document remanié à la prochaine rencontre.

### c) Calendrier de consultation de la commission scolaire de la Capitale 2012-2013

Le calendrier des consultations de la commission scolaire de la Capitale est vérifié en parallèle à nos dates de rencontres. Madame Laberge soulève une erreur : tous les conseils d'établissements doivent être consultés pour le plan triennal de destination et de répartition des immeubles. Nous observons un conflit concernant les retours d'avis au 14 janvier pour les consultations prévues entre le 28 novembre et le 19 décembre, période où il n'y a pas de réunion du conseil prévue. Les membres seront consultés par courriel pour se prononcer.

### d) Information en provenance de la fédération des comités de parents

Monsieur Leclerc informe les membres du conseil qu'il a reçu de la fédération des comités de parents, de la documentation qui fournit de l'information sur l'implication des parents à la vie scolaire de leur enfant. Cette documentation est remise à la secrétaire et les membres qui sont intéressés peuvent s'adresser à elle pour recevoir la documentation ou pour consulter.

### e) Retour sur les cours d'été et sur les rentrées d'automne

Monsieur François Roy remet un tableau statistique sur les absences au centre Saint-Louis. Il s'agit de statistiques comparatives sur plusieurs années, concernant les sessions d'été et les sessions d'automne et d'hiver. Ce fut notre première expérience cette année à la session d'été, pendant laquelle nous n'avons pas appliqué le règlement concernant les absences. On constate qu'il n'y a pas d'incidence sur le taux de fréquentation des cours pendant l'été si on compare avec les résultats des années antérieures. De plus, notre organisation a permis de fonctionner à pleine capacité et n'a pas été déficitaire contrairement aux autres années. Notre publicité a été efficace. Nous avons accueilli 115 élèves.

Pour la rentrée d'automne, voici un tableau de comparaison avec l'an passé concernant les inscriptions et le nombre d'anciens et de nouveaux élèves :

Automne	Nouveaux élèves	Total des élèves
2011-2012	138	287
2012-2013	131	238
Différence	(7)	(49)

	Anciens (mi-sept)	Nouveaux (oct)
2011-2012	59	136
2012-2013	84	135
Différence	25	(1)

**f) État des ETP 2011-2012**

On consulte un tableau des ETP reconnus par le MELS pour les centres d'éducation aux adultes. Pour l'année 2011-2012, on reconnaît 234 ETP pour le centre Conrad-Barbeau et 667 ETP pour le centre Saint-Louis, ce qui donne un total de 901 ETP. Madame Laberge, qui remarque quelques incohérences, invite à la prudence quant aux chiffres indiqués.

Elle explique aux élèves présents ce que signifient les ETP « élève à temps plein » en lien avec le financement accordé aux écoles. Un ETP équivaut à 900 heures de cours.

Monsieur François Roy quitte la réunion à 17 h 40.

**g) Situation financière du centre**

La reddition 2011-2012 des comptes pour les deux centres est disponible. Un déficit est observé pour le centre Saint-Louis, par contre, il y a un surplus au centre Conrad-Barbeau. En fusionnant les deux budgets, nous observons un surplus d'environ 47 000 \$. Des explications sont fournies par madame Laberge sur la difficulté de gérer en fonction des montants disponibles et de notre réalité actuelle en lien avec le calcul effectué à partir des évaluations effectuées sur le rendement des années passées. La contrainte vient de ce que nous devons continuer d'offrir des services en fonction de la demande de la clientèle et des restrictions financières appliquées pour offrir ces services.

**h) Travaux d'aménagement des laboratoires de sciences**

Les travaux effectués au cours de l'été pour l'installation des laboratoires de sciences au 5<sup>e</sup> étage sont presque complétés. Les locaux sont prêts, mais nous sommes en attente des appareils et du matériel commandés par les ressources matérielles et gérées par la commission scolaire de la Capitale.

**i) Plan stratégique 2012-2017 de la commission scolaire de la Capitale**

Un extrait du plan stratégique 2012-2017 de la commission scolaire de la Capitale est remis à chacun. Madame Laberge nous fait remarquer l'accent mis sur l'éducation aux adultes qui offre une meilleure visibilité sur leur contribution à la scolarisation. Dès cette année, un comité est mis en place pour réviser nos orientations et objectifs afin de s'arrimer à ce plan stratégique.

**j) Activités étudiantes**

Une activité de randonnée en canots a eu lieu, des jeux de défis se sont déroulés à la cafétéria, un débat des chefs a été mis en place avant les élections du 4 septembre et on a constaté une bonne participation des élèves. Une activité est prévue prochainement « Le sentier des loups », dans le parc de la Jacques-Cartier.

## 8. Nouveau partenaire

Madame Laberge nous informe d'un nouveau partenariat avec l'organisme Vallée Jeunesse. Elle souligne leur expertise et leur expérience de travail au niveau de l'ébénisterie. Nous offrirons une formation générale en complément de leur cours, au moyen de la formation à distance, par groupe de 10. Les représentants présents, notamment messieurs David Boivin et Louis Asselin, démontrent un intérêt pour ce type d'offre de formation.

## 9. Session d'été et travaux au centre Conrad-Barbeau

Monsieur Nicolas Tchernof, directeur adjoint au centre Conrad-Barbeau, se joint à nous. Il nous présente le bilan des cours offerts à la session d'été. C'est une nouveauté implantée cette année et le centre de détention s'est montré très satisfait de ce service.

Concernant les travaux, il reste des consoles à terminer et les corridors à refaire. Il y a continuité des services, mais avec des inconvénients importants à cause du bruit et de la poussière. L'objectif est la conformité et la sécurité des locaux pour satisfaire aux exigences des agents correctionnels. Il faut relocaliser temporairement les classes, l'utilisation du gymnase est l'option envisagée.

## 10. Chauffage

Le point étant apporté par monsieur François Roy qui a déjà quitté la réunion, madame Laberge mentionne que le chauffage démarré ce lundi a été fermé à partir d'aujourd'hui. Le temps doux de la fin de semaine précédente favorisait une trop grande chaleur dans la bâtisse.

## 11. Renouveau pédagogique au centre Conrad-Barbeau

Monsieur Jules Painchaud, enseignant au centre Conrad-Barbeau, mentionne un besoin de perfectionnement pour la formation de base commune et l'intérêt des enseignants pour s'approprier les nouveaux programmes. Madame Laberge explique qu'un budget est prévu pour cela et qu'il existe un plan de travail pour le centre Saint-Louis. Ce point sera traité lors de la prochaine assemblée générale des enseignants au centre Conrad-Barbeau et une planification peut être faite par les enseignants d'ici là pour présenter leur demande.

Des remerciements sont adressés à monsieur David Boivin pour sa participation active au sein du conseil d'établissement. Celui-ci nous quitte par manque de temps puisqu'il doit s'investir ailleurs. Monsieur Lorenzo Alberton, administrateur au restaurant Le Piolet, le remplacera au sein du conseil dès la prochaine réunion.

La date de la prochaine rencontre est le mardi 20 novembre 2012.

La levée de la réunion eut lieu à 18 h 30.

Le président,

La secrétaire,

Guy Leclerc  
Administrateur de la Coopérative  
des consommateurs de Lorette

Carole Delisle  
secrétaire d'école